

# CHAMPIONNAT FEDERAL DU GOLF D'ENTREPRISE DAMES ET MESSIEURS

## REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

## CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs licenciés ou rattachés d'un club entreprise affiliée la ffgolf.

**Pour les joueuses et joueurs :** (voir le règlement général)

- Etre membre d'une association d'entreprise de la ligue. Les joueurs devront être soit licenciés d'une association d'entreprise, soit rattachés dans le club qu'ils représentent via Extranet.
- Une attestation justifiant la qualité de salarié titulaire de la société ou de l'établissement dont dépend l'association devra être fournie par chaque joueur.

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 90 participant(e)s :**

- 60 joueurs qualifiés par leur ligue.
- 10 joueuses et 20 joueurs retenu(e)s par ordre de l'index à la date de clôture des inscriptions.

## FORME DE JEU

Stroke-play brut / 36 trous / 18 trous par jour, une série Dames et une série Messieurs.

En cas d'égalité pour la première place de chaque série, le départage se fera en play-off trou par trou.

Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou, puis si l'égalité subsiste, trou par trou en remontant.

## ENGAGEMENT

Les ligues doivent inscrire les joueurs qualifiés sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org> au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1).

Pour les joueuses et joueurs non qualifiés dans leur ligue : les inscriptions doivent être effectuées au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve (voir clôture § 1.1) directement sur le site internet de la ffgolf. La CSSN se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout engagement.

## PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames seront déclarés Champion et Championne de France du Golf d'Entreprise.  
Souvenirs offerts par la ffgolf aux 3 premiers dans chaque série.